

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	15 (1886)
Heft:	5
Rubrik:	Stage des instituteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la coquetterie; les chapitres onze et douze exposent les plus importants devoirs des femmes et des mères de famille. Un chapitre final traite des gouvernantes, de leurs qualités et de leur éducation.

Quelques passages de ce livre doivent trouver place ici :

« Il arrive souvent que l'on gâte les meilleurs enfants, par le plaisir que procure leur naïf babil; on les habitude par là à dire librement tout ce qui leur plaît, et à parler de choses qu'ils ne peuvent concevoir; cette manière de se prononcer promptement, sur toutes sortes de choses, leur reste toute leur vie et donne au développement de leur esprit une fausse direction. »

« Ne promettez jamais aux enfants des friandises ou des frivilités comme récompense.

« Dans l'éducation de la jeune fille, il faut considérer sa mission future, sa position, le milieu dans lequel elle doit passer sa vie. Veillez soigneusement à ce qu'elle ne fonde aucune espérance sur sa position ou sur sa fortune. Ce qui aurait pu nous rendre d'abord très heureux, nous devient odieux, insupportable si nous nous attendons à quelque chose de plus élevé! »

Stage des instituteurs¹

Examinons comment fonctionnera le stage; nous tâcherons de le dire brièvement.

Ainsi, après trois années d'études, dont deux au moins passées à l'école normale, l'aspirant instituteur subira un premier examen, l'examen théorique prévu par l'art. 75 de la loi. Un certificat provisoire de capacité sera délivré à quiconque sortira avec succès de cette première épreuve et obtiendra de la sorte son admission au stage.

Les inspecteurs désigneront dans chaque arrondissement un certain nombre d'écoles modèles, c'est-à-dire d'écoles dirigées par un maître digne, ferme, capable, enseignant avec méthode et succès. On choisira de préférence les classes nombreuses et réunissant les trois degrés. Il sera important de prendre garde aussi à la situation de la localité, aux influences qui y prédominent, au caractère et à l'éducation de la population avec laquelle le jeune maître sera en rapports journaliers. Et lorsqu'une commune, une école, présentant les conditions désirables pour offrir un lieu de stage avantageux, ne posséderait pas un maître

¹ M. l'inspecteur Progin a publié dans le *Fribourgeois* une remarquable étude sur le stage des instituteurs. Ne pouvant la reproduire en entier, nous nous faisons un devoir d'en faire paraître au moins la dernière partie.

suffisamment qualifié, la Direction de l'Instruction publique pourra prendre des mesures pour obtenir un échange, un déplacement d'instituteur, car il faut que le stage s'organise avec toutes les meilleures garanties de succès : c'est une question d'intérêt général.

Les écoles modèles choisies, les candidats au stage désignés, le conseil d'Etat, sur la proposition de la Direction de l'Instruction publique, assignera à chaque aspirant l'école où il devra passer sa première année d'enseignement. Il sera là sous la direction et la responsabilité de l'instituteur-modèle, tant en classe qu'en dehors. Il devra être présent à chaque séance d'école, enseigner successivement dans tous les cours, s'habituer à diriger la classe entière, à dresser régulièrement son journal de classe, à tenir exactement les différents registres. Le maître-modèle devra mettre l'aspirant au courant de toutes les difficultés qui pourront surgir avec les autorités locales et les parents, lui donner en cela un exemple constant de fidélité à la loi, de dignité, de ferme modération et d'exacte convenance.

Les conférences d'arrondissement seront obligatoires pour le stagiaire ; il y apprendra à se mettre en rapports avec les autorités scolaires et à observer strictement toutes les prescriptions de la loi.

L'inspecteur surveillera d'une manière spéciale les écoles modèles, pour bien connaître les aptitudes des aspirants, pour savoir s'il pourra l'année suivante recommander en toute confiance les jeunes maîtres aux communes de son arrondissement.

Chaque semaine, l'élève-maître devra produire à l'instituteur-modèle un travail relatif à la langue maternelle. Nous pensons qu'un règlement précisera le genre et la progression de ces tâches et qu'il déterminera aussi la marche à suivre pour le cas où des difficultés viendraient à surgir entre les différentes influences intéressées.

L'année de stage terminée, l'aspirant, porteur des notes délivrées par l'inspecteur et par le maître-modèle, subit un second examen, sur la pédagogie pratique cette fois, et sur la langue maternelle. Les notes des deux examens seront additionnées et serviront à déterminer le brevet mérité par le jeune maître, qui pourra ensuite occuper un poste d'instituteur.

Les communes s'arracheront naturellement les porteurs de brevet qui se seront distingués durant le stage par leurs aptitudes et avant tout par leur bonne conduite. Et, d'autre part, les inspecteurs feront leur possible pour éliminer les aspirants dont ils auraient lieu d'être mécontents, ceux qui se seraient montrés faibles, inhabiles, de mauvais caractère et peu au courant des bons procédés d'enseignement.

L'année de stage sera donc décisive pour les jeunes maîtres et elle apportera aux autorités et aux communes des garanties qu'on se plaignait de ne point avoir jusqu'à ce jour.

Nous faisons des vœux pour que Dieu bénisse cette institution, dont nous attendons avec confiance les plus heureux fruits.

PARTIE PRATIQUE

Cours pratique de composition

CHAPITRE TROISIÈME

PHRASES DE DEUX PROPOSITIONS

I. — *Formez deux propositions principales unies par les conjonctions et, ou, car, mais, donc, etc.*

Modèle du devoir

L'homme propose et Dieu dispose

1. Dieu récompensera les bons *et...*
2. Nous ne devons pas détruire les oiseaux, *car...*
3. Nous devons aimer même nos ennemis, *puisque...*
4. Nous ne devons pas vivre pour manger, *mais...*
5. Ecoutez toujours vos parents, *car...*
6. Les malheureux sont nos frères, *donc...*
7. Evitons les mauvaises compagnies, *et...*
8. L'oisiveté est la mère de tous les vices, *donc...*
9. Les vieillards ont plus d'expérience que nous, *donc...*
10. La vertu n'est pas toujours récompensée en ce monde, *mais...*

II. — *Composez des phrases analogues, empruntées au Livre de lecture ou à l'Histoire-Sainte.*

III. — *Phrases composées d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée commençant par si, comme, lorsque, quand, puisque, etc.*

Modèle du devoir

- a) Votre maître vous récompensera *si* vous êtes sages.
- b) *Si* vous êtes sages, votre maître vous récompensera.
1. Nous irons à Fribourg demain, *s'il...*
2. *S'il....*, nous irons à Fribourg demain.
3. Dites toujours la vérité, *si...*
4. La pluie commença à tomber, *lorsque...*
5. Le menteur n'est pas écouté, même *quand...*
6. On est content, *lorsqu'on...*
7. On fauche les céréales, *lorsqu'*...
8. On est heureux de trouver un bon feu, *quand...*
9. Nous devons obéir aux lois, *puisque...*
10. Réfléchissez avant de parler, *si...*